Le consentement médical : à quel âge est-on assez vieux?

Consigne à l’élève

Au Québec, la loi prévoit que les adolescents de 14 ans peuvent prendre des décisions médicales sans le consentement de leurs parents. Devrions-nous faire passer l’âge du consentement médical de 14 à 16 ans?

* Informe-toi sur le sujet, puis réponds à la question en formulant des arguments basés sur des repères, c’est-à-dire des ressources de l’environnement social et culturel d’ordre moral, religieux, scientifique, littéraire ou artistique.
* Réfléchis à ce que tes partenaires de réflexion pourraient te répondre afin de formuler des arguments solides.
* Utilise les outils de communication mis à ta disposition (téléphone, réseaux sociaux, etc.), afin de réaliser ton débat avec un groupe (amis ou famille).
* Une fois le débat terminé, compare les points de vue en répondant aux questions suivantes :
  + *Quels sont les points forts des principaux arguments entendus?*
  + *Pourquoi s’agissait-il de bons arguments?*
  + *Comment chacun aurait-il pu améliorer sa performance au débat?*

Matériel requis

* Sources variées d’information

|  |
| --- |
| Information aux parents  À propos de l’activité  Objectif de l’activité :  Amener votre enfant à réfléchir sur la dépendance et l'autonomie en pratiquant le débat.  Votre enfant s’exercera à :   * présenter les repères (culturels, économiques, moraux, religieux, littéraires, artistiques, scientifiques, etc.) sur lesquels reposent ses arguments; * expliquer son point de vue; * pratiquer le débat.   Vous pourriez :   * déterminer des tours de parole; * vous assurer que les échanges sont respectueux; * soulever les contradictions dans les arguments. |